

VIDE GRENIER PLAINE

Organisé par
L'Ensemble Vocal et Instrumental de la Haute Bruche
- *Les Piannerés* -

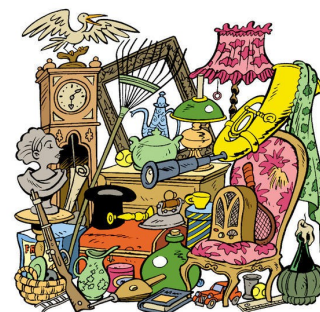
DIMANCHE 5 juin 2016


de 7h à 18h petite restauration sur place toute la journée

TARIF: 10 € les 5 mètres

Renseignements :
MAIRIE de PLAINE

 **0388976010**



 Ensemble vocal et instrumental
de la Haute-Bruche
Les Piannerés

Talon d'inscription

(25 mai dernier délai)
à faire parvenir à

Ensemble Vocal et Instrumental de la Haute Bruche
1, place de la Mairie 67420 **PLAINE**

avec le règlement par **chèque exclusivement**
à l'ordre de **Ensemble Vocal et instrumental -Les Piannerés**

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

N° Carte d' Identité (photocopie).....

Je réserve.....mètres et joins un chèque de.....euros.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du vide grenier de Plaine
figurant au dos de cette feuille et je m'engage à le respecter.

Fait à

signature de l'exposant

Le

Règlement du vide grenier de PLAINE organisé par

L'Ensemble Vocal et Instrumental de la Haute Bruche - Les Piannerés -

- 1) L'accès au vide grenier est réservé aux personnes qui ont rempli et retourné le coupon d'inscription accompagné de l'intégralité de leur paiement à L'Ensemble Vocal et Instrumental de la Haute Bruche.
- 2) Pour les professionnels, leur numéro d'inscription au registre de commerce sera demandé. Les réservations ne prennent totalement effet qu'à réception du chèque de paiement. La date de limite d'inscription est fixée au 25 mai 2016. Joindre photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- 3) Les articles neufs ne seront tolérés qu'en faible quantité et ne devront pas faire l'exclusivité sur un stand.
- 4) Le prix de chaque stand de 5 mètres linéaire est de 10€.
- 5) L'accueil et l'installation des exposants se feront entre 6h et 9h. Les stands réservés et non occupés le jour du vide grenier ne seront pas remboursés. A partir de 9h l'espace libre sera redistribué.
- 6) Les organisateurs établiront une liste des stands, de leurs occupants ainsi que du type d'objets qui y seront vendus afin de renseigner le registre de police.
- 7) La fin de la journée étant fixée à 18h, chaque exposant devra avoir libéré son emplacement au plus tard à 19h en le laissant dans un état correct.
- 8) L'Ensemble Vocal et Instrumental de la Haute Bruche - *les Piannerés* organisatrice du vide grenier, décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir sur les stands ou dans le périmètre de la manifestation.
- 9) Sur la zone réservée à la brocante, toute circulation automobile est interdite entre 9h et 18h. Seuls les véhicules d'urgence seront autorisés à y pénétrer en cas de besoin.
- 10) Les stands de boissons et de restauration sur place sont réservés à l'association organisatrice. Aucun autre exposant n'est donc autorisé à vendre ce type de produits.
- 11) Sont interdits : la vente d'animaux vivants, d'armes blanches ou à feu, de substances nocives et/ou explosives, l'utilisation ou la démonstration de matériel dangereux.
- 12) Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse.
- 13) L'association se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement ou qui perturberait le bon déroulement du vide grenier.

VIDE-GRENIER

Organisé par
L'Ensemble Vocal et Instrumental de la Haute Bruche
Les Piannerés

PLAINE



DIMANCHE 5 juin 2016
de 7h à 18h

TARIF : 10 € *les 5 mètres*

Renseignements : **MAIRIE de PLAINE** ☎ **0388976010**

Site internet (inscription, règlement) : http://www.communedeplayne.com/actualites_de_la_commune.118.html

Buvette - Restauration
sur place toute la journée

Imprimé par nos soins